

DU 5 AU 9 FÉVRIER 2024

NOTRE BILAN DE LA MANDATURE

Cette mandature qui se terminera à l'issue du résultat du scrutin à venir n'a pas été simple en raison d'une crise sanitaire qui aura monopolisé toutes nos énergies. En dépit de cela, nous avons pu accomplir nos missions pour vous représenter. Voici quelques unes de nos actions au CSE ou dans le cadre des négociations que nous avons réclamées ou défendues durant cette mandature.

Les conditions de travail et de la santé :

- ◆ Mise en place du télétravail pour protéger la santé des salarié-e-s avec une évaluation RPS annuelle,
- ◆ Evaluation des risques et des préventions pour les salarié-e-s en télétravail, en luttant contre l'isolement,
- ◆ Mise en place de visite médicale renforcée et de formation contre le stress,
- ◆ Dénonciation de la politique de la Direction en matière d'inaptitudes qui engendre des RPS et des phénomènes de souffrance au travail,
- ◆ Mise en place d'un référent RPS national pour une véritable politique d'évaluation des préventions,
- ◆ Mise en place de négociations RPS pour fixer les améliorations de prise en charge sur centre et en télétravail,
- ◆ Saisines de l'inspection du travail pour exiger une transparence de la Direction en matière d'évaluation des risques en lien avec le projet de télétravail pérenne post pandémie,
- ◆ Lancement de droit d'alerte danger grave et imminent pour atteinte aux droits des personnes.

La situation économique, la question sociale et nos emplois :

- ◆ Vote de l'ensemble des expertises sur les comptes annuels de l'entreprise,
- ◆ Vote de l'ensemble des expertises concernant les consultations obligatoires en lien avec la stratégie de l'entreprise,
- ◆ Demande constante de transparence vis-à-vis des salarié-e-s sur le devenir de certains contrats et de centres en déclin comme Orange, EDF, Engie, Montpellier, Stephenson, Niort, Laval, etc...
- ◆ Exigence d'une véritable politique commerciale pour renforcer et développer urgemment les activités commerciales et techniques dans le but d'améliorer les résultats financiers et opérationnels de l'entreprise,
- ◆ Demande d'une politique claire sur le devenir des nouveaux métiers menacés par l'Intelligence Artificielle,
- ◆ Mise en place d'un plan de CDisation pour réduire le recours massif aux



**SUD SOLIDAIRES:
un syndicat de lutte!!!**

Il nous est parfois reproché d'être le syndicat exigeant, pugnace et revendicatif... Oui, nous le sommes car nous estimons que les salarié-e-s méritent toujours le meilleur!!!

Nous préférons nous voir comme un syndicat de transformation sociale

Et nous nous battons, face au grand capital que représente les actionnaires de Teleperformance, pour une répartition plus juste des richesses et contre les inégalités...

Union syndicale
Solidaires

TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE ...

Le pouvoir d'achat :

- ◆ Signature d'accords NAO sur les salaires et intéressements/participations, quand ils permettraient des augmentations équilibrées pour toutes et tous les salarié-e-s, (en mai 2024 nous aurons aussi un versement de l'intéressement)
- ◆ Demande de la prime Macron sur le pouvoir d'achat,
- ◆ Demande de revalorisation des frais professionnels des télétravailleurs de 2,5€ à 4€ par jour,
- ◆ Demande de remise à plat du système des primes variables CC/RE et primes supports,

Les activités sociales et culturelles (ASC) du CSE :

- ◆ Vote annuel d'attribution de chèques cadeaux, d'animations sur centre dans le respect des règles URSSAF,
- ◆ Maintien du fonds de solidarité au CSE mis en place à la demande de SUD il y a quelques années.

Les relations sociales :

- ◆ Amélioration du dispositif permettant la prise de contact réelle entre les salarié-e-s en télétravail et leurs IRP,
- ◆ Mise en place d'une politique sur les métiers émergents en lien avec la réalité de l'entreprise, en s'appuyant sur la formation professionnelle et les demandes émises lors des parcours professionnels,
- ◆ Demande de mise en place d'un nouveau règlement intérieur de l'entreprise pour se conformer avec les décisions de justice administrative sur les articles jugés illicites (Téléphone, clean desk, etc...),
- ◆ Saisines des tribunaux pour faire reconnaître le droit de grève bafoué par la Direction.

L'HEURE DE VERITE !!!

Ce que les salarié-e-s ont obtenu en luttant avec SUD.

- Grève pour le 13^{ème} mois appelée à Lyon et SUD en Ile de France et à Rennes.
- Une prime de 13^{ème} mois est arrachée au bout de plusieurs jours de grève pour effet à partir de 2005.
- Teleperformance absorbe plusieurs autres sociétés, une renégociation de tous les accords d'entreprise existants précédemment.
SUD, seul, appelle les salarié-e-s à se mobiliser et à faire grève pour obtenir l'extension de la prime de 13^{ème} mois à tous les salarié-e-s de l'UES Teleperformance.
- Grâce à cette lutte, les Accords signés le 8 avril 2010 par la CFDT, la CFTC et la CFE-CGC étendront le bénéfice de la prime de 13^{ème} mois à toutes et tous !

En revanche, cette signature avalise la disparition des technicien-ne-s conseil qui deviennent une population dite fermée sans aucune possibilité de progression salariale ni d'évolution dans leur métier.

- Teleperformance teste, en 2011, à Villeneuve d'Ascq sur les 250 salarié-e-s de l'activité SFR une planification au ¼ d'heure faite via un logiciel du nom d'IEX qui conduit à ce que les technicien-ne-s aient leurs horaires qui changent tous les jours et leurs pauses planifiées par la machine ! Il faudra 36 mois de mobilisation des salarié-e-s via des grèves, des expertises à V/Ascq et Lyon, une médiatisation du conflit pour obliger TP à abandonner son projet d'étendre cette planification à tous les appels sortants.
- Un mouvement de grève des technicien-ne-s conseil (ex TechCity), en 2013, démarre sur les sites de Villeneuve d'Ascq, Orléans et Reims à l'appel du seul syndicat SUD.

Le conflit durera jusqu'en décembre et se terminera par un Accord, signé par SUD le 30 décembre, mettant en place un plan de progression des salaires des technicien-ne-s.



Les quelques exemples, ci-contre, démontrent que c'est seulement à travers des luttes années après années et par la mobilisation, du travail dans les instances au national (CSE et CSSCT) et en local (RP), que les salarié-e-s de Teleperformance France ont vu leurs conditions salariales et leurs conditions de vie au travail s'améliorer au fil du temps !!!

Plusieurs décisions de justice, de l'administration du travail vous ont été favorables à la suite d'actions de SUD.

La lutte sera également de mise dans le cadre des futures restructurations imposées par le groupe TELEPERFORMANCE.

Solidaires
Union syndicale

TOUJOURS À VOTRE ÉCOUTE ...